

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Charançon de la tige du colza : Risque très fort sur l'ensemble du réseau, nul sur la façade Atlantique.

Méligèthes : Risque très faible.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET MIDI-PYRENEES

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 56 sites. Au cours des sept derniers jours, **29 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions ensoleillées se maintiennent depuis la semaine dernière et le retour des pluies n'est pas prévu dans les jours prochains. On note toujours de fortes amplitudes thermiques journalières.

La croissance des colzas atteint toujours en majorité le stade C1 (BBCH30 : reprise de végétation, apparition de feuilles). Les parcelles les plus précoces sont au stade D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et C2 (BBCH31 : entre-nœuds visibles). On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles. C'est la tige. Les plus tardives sont encore au stade rosette. Les conditions actuelles sont propices à la croissance active mais les récents passages de fertilisation n'ont pas encore été assimilés par les plantes.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

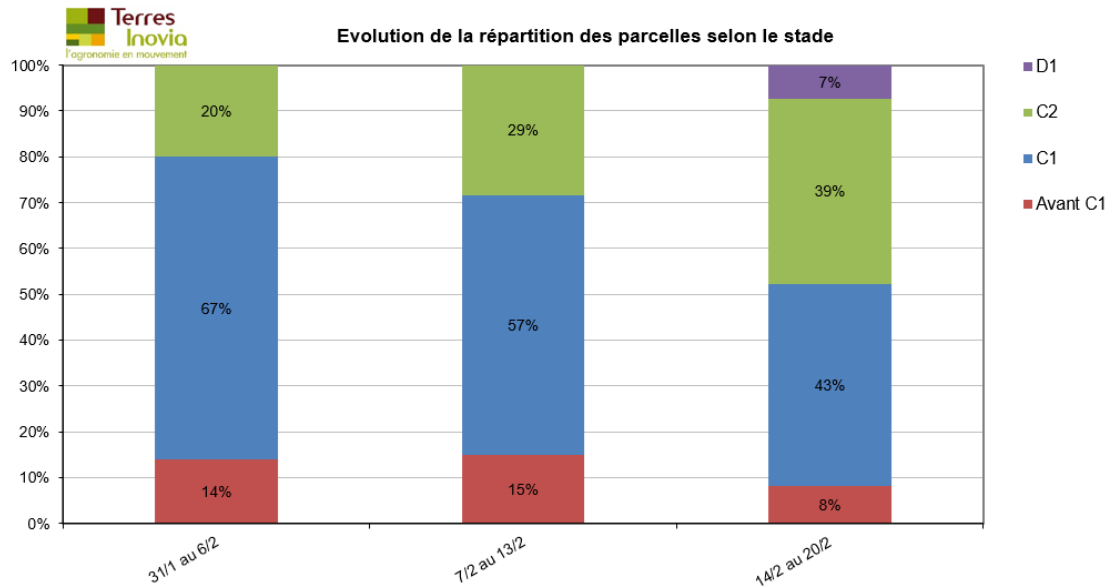
Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza

Comme nous l'avons évoqué dans le précédent BSV, les conditions météorologiques de la semaine passée ont été très propices au vol des charançons de la tige du colza, nuisible pour la culture.

75% des parcelles actives cette semaine piègent au moins un individu. Cf carte pour localisation des départements concernés.

En moyenne, dans les parcelles piégeant le charançon, on retrouve 13.9 individus/cuvette (min 1 et max 59).

Si les conditions se maintiennent, le vol devrait se poursuivre dans les prochains jours.



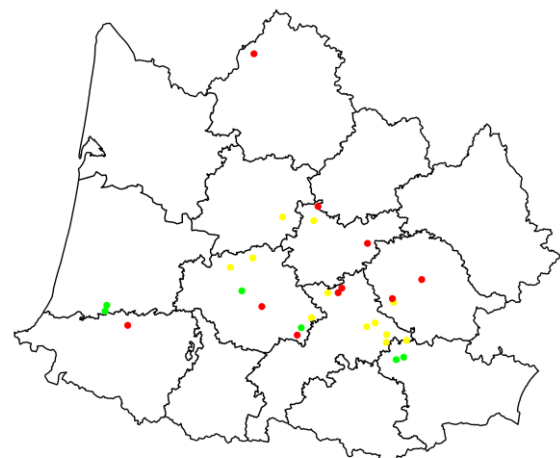
Dégât engendré par le charançon de la tige du colza (photo Terres Inovia).

Attention, on retrouve aussi des piégeages du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans l'ensemble des départements touchés par le charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour la confusion entre les deux charançons**). Les piégeages sont donc concomitants cette année.

Pour rappel, **la cuvette jaune est l'outil indispensable** pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

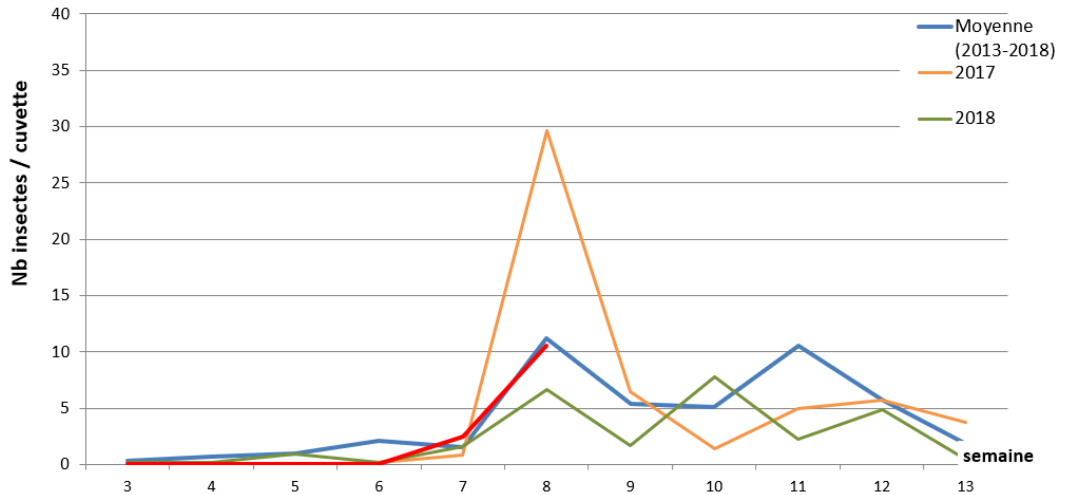
Parcelles observées du 2019-02-14 au 2019-02-20



Piège : Nb de charançons tige du colza : ● [0-0] ● [0-5] ● [5-59]

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : Risque très fort sur l'ensemble du réseau, nul sur la façade Atlantique.

Le vol a débuté en début de semaine dernière et les parcelles passent du C1 au stade C2, début de la période de risque. L'insecte est maintenant installé dans les parcelles, et les premiers individus arrivent à maturité pour pondre sur les tiges (rappel : délai d'environ 8 jours qui prend en compte la maturation des femelles).

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



• **Méligèthes**

Les premières observations du ravageur sont réalisées sur le réseau. Pour le moment seul trois parcelles sont concernées (Gers et Landes). A ce jour, 10 % des parcelles sont entrées dans la période de sensibilité.

Pour considérer le risque, l'observation doit se faire sur plante. La présence dans les cuvettes nous informe tout de même de la présence du ravageur dans les parcelles. Une attention toute particulière est primordiale pour les prochaines semaines, le colza étant sensible tant qu'il n'est pas entré en floraison.

Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

Évaluation du risque : Risque nul sauf parcelle ayant atteint le stade D1 : risque faible.





Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal colza a été préparé :

- pour la filière colza par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Aréal, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Lycée agricole de Toulouse Auzeville, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silo Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.

Pour Aquitaine : Astria, Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, Ets Sansan, Fredon Aquitaine, Maisadour, Terres Conseils, Terres du Sud, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.